Commission vie communication
3 février 2016

Présents : Gabriel Sebban, Annick Liffran, Sébastien Poulin, Martine Carnis, Ginette Bellavoine, Carmen Ciataras, Catherine Gagelin
Absents : Jean-Bernard Quiquempoix, Jean-Pierre Charlier, Hugo Lambert,

Rédaction de l'architecture des arguments **du document de base.**

Document 1

Notre bannière

« La solidarité, c'est partager, c'est agir ensemble et s'engager au service de l'Humain ».

Aujourd'hui, chacun peut craindre pour soi ou pour un proche de basculer dans la précarité.
L'Etat est en face d'une société en turbulence. Il a besoin des associations et de la société civile pour favoriser l'intégrité du corps social, ce qui est le gage de notre tranquillité au quotidien.
Cette réalité interroge la responsabilité de tous par rapport à la solidarité.
La volonté du FAC de mettre *la solidarité en actions* l'incite à rechercher une plus grande autonomie financière, les collectivités n'étant pas en mesure de nous allouer les moyens dont nous avons besoin.

Les actions

La mission de veille sociale du FAC depuis 1988 permet de le confirmer : la précarité ne concerne plus seulement un nombre restreint de personnes.
C'est pourquoi le FAC a choisi l'accueil, l'orientation, la protection, l'aide aux personnes vulnérables.
Depuis sa création, le FAC a observé un nombre croissant de personnes accueillies mais aussi de refus d'hébergement, faute de places : en 2015, en Eure et Loir, le FAC a été sollicité XXXX fois par des personnes pour un hébergement d'urgence XXXX personnes sont retournées à la rue dont XXXXX d'enfants.

Nous sommes tous porteurs d'une part d'avenir. Participez à restaurer la place de chacun dans la société !

Document 2 : Le Référentiel du FAC en actions – juin 2015

PROCHAINE RÉUNION 16 MARS 2016 9h15

Gabriel se charge de faire un pré projet du document de base